

22/11 CFE : le GrandAngoulême fait marche arrière

vendredi 22 novembre 2013, par [lpe](#)

Suite aux protestations des professionnels, les Maires du GrandAngoulême ont entendu les difficultés rencontrées par les entrepreneurs pour s'acquitter de leur contribution foncière des entreprises. Afin de soutenir l'emploi et l'économie du territoire, les élus ont décidé de prendre à la charge du GrandAngoulême une partie importante de l'augmentation de la CFE perçue en 2013.

Ci-dessous en pdf le courrier adressé par Philippe Lavaud, Président du GrandAngoulême aux chefs d'entreprises, aux chambres consulaires et aux syndicats professionnels.

